



HAL
open science

Licence professionnelle Tiers secteur et économie solidaire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Tiers secteur et économie solidaire. 2011, Université d'Orléans. hceres-02037999

HAL Id: hceres-02037999

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037999>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LP120002430

Dénomination nationale : Management des organisations

Spécialité : Tiers secteur et économie solidaire

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle est portée par l'IUT de l'Indre, centre universitaire de Châteauroux. Bien positionnée dans l'offre de formation de l'établissement, elle est structurée autour de compétences transversales. Les intitulés des postes visés sont divers : animateur, dirigeant de très petites organisations, assistant manager de moyenne et grande organisation, chargé d'études, chargé de mission ou de projet. Les aspects professionnalisant sont développés en lien avec les réseaux des organisations locales et des partenaires de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Des modules spécifiques selon les origines de formation des étudiants permettent l'intégration de ce public dans la licence professionnelle.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	20
Taux de réussite	78 % à 93 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	< 5 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	33 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	65 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences qui travaille avec une équipe pédagogique structurée, composée des responsables de modules, des coordonateurs de stage et de projets tutorés. Cette équipe pédagogique, incluant des professionnels, est fortement impliquée dans l'encadrement et le suivi de la formation, et participe à des ajustements collectifs destinés à améliorer les contenus pédagogiques. La recherche de mutualisation possible aboutie à un module de conférence commun avec la licence professionnelle « Entrenariat ». Le conseil de perfectionnement assure sa mission stratégique et des ajustements pédagogiques ont été réalisés sous plusieurs formes, permettant de prendre en compte la diversité des publics recrutés.



Le partenariat professionnel est varié, solide, composé des différents acteurs des secteurs associatifs, des réseaux et des collectivités en apportant des terrains de stages ou un encadrement dans les projets tutorés. Il favorise la lisibilité de la formation ainsi que l'insertion professionnelle des étudiants. Les étudiants sont majoritairement issus de BTS et BTSA, dont les effectifs sont en progression, suivis par les DUT. L'attractivité est plus marquée sur la région et les départements limitrophes mais s'ouvre au recrutement sur le plan national. Le taux d'insertion professionnelle semble varié considérablement d'une promotion à l'autre avec des poursuites d'études tout aussi instables (entre 7 % et 21 %). L'établissement fait un effort de mutualisation et d'attractivité de la licence professionnelle en favorisant l'accessibilité de L2 à cette formation professionnelle (« Droit, économie, gestion » et « Sciences humaines et sociale »).

- Points forts :
 - Des partenariats solides avec l'acteur de l'ESS.
 - La modalité d'accès et de mise à niveau pour tous les étudiants souhaitant intégrer le diplôme, suivi personnalisé des diplômés.
- Points faibles :
 - Des effectifs faibles.
 - Une insertion professionnelle reflétant la précarité de certaines entreprises du secteur.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Il est souhaitable de renforcer la dimension professionnalisant, d'utiliser la mise en réseau et les partenariats pour soutenir le développement de l'accès de cette formation par la voie de l'apprentissage. L'établissement doit encourager la démarche de pilotage à partir de l'auto-évaluation. Il convient de prendre soin d'actualiser les éléments du dossier.